



# Le Gouvernement du Québec attribue 70 M\$ pour soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable

7 juillet 2020, 13 h 30

Publié par : [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles](#)

En collaboration avec : [Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles](#)

Partager



SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD, QC, le 7 juill. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, annonce que le gouvernement accorde une somme de 70 M\$ en aide financière qui est réservée sur trois ans afin de soutenir la production de gaz naturel renouvelable (GNR). Pour l'occasion, le ministre était sur le site de l'un des projets, à Sainte-Sophie-de-Lévrard dans la région du Centre-du-Québec, en compagnie du député de Nicolet-Bécancour, M. Donald Martel.

Prévue dans le cadre du Plan budgétaire du Québec de mars 2020, cette enveloppe permet de soutenir la réalisation de huit projets de production de GNR pour une somme totale de 45 M\$, soit 15 M\$ pour contribuer financièrement à la construction des installations de production de GNR, et 30 M\$ pour connecter les sites de production de GNR au réseau de distribution de gaz naturel.

Le gouvernement choisit ainsi d'appuyer la réalisation de projets porteurs de production de GNR, qui sont déjà bien avancés, et qui sont en mesure d'entrer en production d'ici la fin de 2023. Les modalités relatives à l'attribution de la somme restante de 25 M\$ seront annoncées ultérieurement.

Les projets permettront d'accroître la quantité produite de GNR, en plus de favoriser le développement local d'une filière de production. Le GNR injecté dans le réseau viendra remplacer le gaz naturel d'origine fossile importé et diminuera ainsi les émissions de gaz à effet de serre, tout en contribuant à l'atteinte des exigences prévues dans le Règlement concernant la quantité de GNR devant être livrée par un distributeur.

## L'exemple du Groupe Bioénertek inc.

Parmi les huit projets ciblés, il y a le projet innovant et prometteur de production de gaz naturel renouvelable à la Ferme Sainte-Sophie inc., située à Sainte-Sophie-de-Lévrard. Le ministre a profité de sa visite pour annoncer une subvention de 3,035 M\$ au Groupe Bioénertek inc. afin de financer une partie des investissements requis du projet estimé globalement à 16,25 M\$. De plus, une aide financière de 6,6 M\$ est aussi allouée à Énergir pour permettre le raccordement du projet à son réseau de distribution.

Le projet vise le traitement par biométhanisation de matières organiques résiduelles agricoles. Annuellement, la quantité de GNR qui sera produit sur ce site et transporté jusqu'au réseau est estimée à 1,6 million de mètres cubes.

## Citations :

« Notre gouvernement a la volonté de développer une filière de biométhanisation et de production de gaz naturel renouvelable au Québec. L'investissement annoncé aujourd'hui en témoigne. D'ailleurs je tiens à souligner et à féliciter les propriétaires de la Ferme Sainte-Sophie, pour l'innovation de leur projet et le travail qu'ils ont accompli. C'est ensemble que nous réussissons au moyen de différents projets à contribuer non seulement à l'atteinte des cibles gouvernementales de réduction des GES mais également de production d'une énergie verte. C'est une bonne nouvelle pour l'économie de toutes les régions et pour notre environnement. J'en suis très fier et je remercie tous les partenaires impliqués. »

*M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord*

« Le gaz naturel renouvelable représente à la fois un avantage économique et une option pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Je suis heureux de voir les démarches entreprises par différents partenaires dans la lutte contre les changements climatiques. »

*M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

« Autant ici au Centre-du-Québec que partout ailleurs, au Québec et sur la planète, il est temps de faire front commun pour développer de nouvelles solutions et réduire notre empreinte carbone. Notre région l'a bien compris! Je suis très fier de constater que les entreprises d'ici participent au développement d'une économie moins dépendante des énergies fossiles. »

*M. Donald Martel, député de Nicolet-Béancour*

« Le projet de biométhanisation avec la Ferme Sainte-Sophie jette les bases d'une nouvelle économie verte, prospère et durable, alliant la ville et la campagne, l'agriculture et l'énergie. Le modèle présenté aujourd'hui est le premier d'une série d'autres projets qui contribuera à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de production de GNR du Québec. C'est un premier projet aujourd'hui, mais nous sommes convaincus que d'autres suivront et permettront aux fermes du Québec de participer économiquement à la réduction des GES du Québec! »

*M. Philippe Laurencelle, directeur général, Groupe Bioénertek inc.*

## Les projets :

Nom du promoteur du projet de production de GNR	Lieu	Type de projet de production de GNR visé	Volume visé de GNR reçu dans le réseau (Mm <sup>3</sup> /an)
ADM-Agri-Industries company	Candiac	Biométhanisation	5,0
Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie inc.	Saint-Pie	Biométhanisation	2,1
GFL Environmental inc.	Chicoutimi	Lieu d'enfouissement technique	2,0
Groupe Bioénertek inc.	Sainte-Sophie-de-Lévrard	Agricole	1,6

Coopérative de solidarité Carbone	Victoriaville	Agricole	3,0
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	Cowansville	Lieu d'enfouissement technique	3,0
Carbonaxion Bioénergies inc.	Neuville	Lieu d'enfouissement technique	1,9
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	Lieu d'enfouissement technique	8,0

### Faits saillants :

- Le Gouvernement du Québec a édicté, en mars 2019, le Règlement concernant la quantité de GNR devant être livrée par un distributeur.
  - Ce règlement vient préciser la quantité minimale de GNR que les distributeurs de gaz naturel devront livrer annuellement, soit 1 % à compter de 2020, 2 % à compter de 2023 et 5 % à compter de 2025.
  - La production québécoise de GNR doit toutefois s'accroître afin que les distributeurs puissent répondre aux obligations de ce règlement.

### Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le [mern.gouv.qc.ca](https://mern.gouv.qc.ca) (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=2850672-1&h=1043327654&u=https%3A%2F%2Fmern.gouv.qc.ca%2F&a=mern.gouv.qc.ca>) et les réseaux sociaux :
  - <https://fr-ca.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles> (<https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=2850672-1&h=634877716&u=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles&a=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles>)
  - [https://twitter.com/mern\\_quebec](https://twitter.com/mern_quebec) ([https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=2850672-1&h=2964350535&u=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern\\_quebec%3Flang%3Dfr&a=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern\\_quebec](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=2850672-1&h=2964350535&u=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec%3Flang%3Dfr&a=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec))

### Source :

Claude Potvin  
Directrice des communications et  
attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et  
ministre responsable de la région de la Côte-Nord  
Tél. : 418 643-7295

**Information :**

Catherine Ippersiel  
Relationniste de presse  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
[medias@mern-mffp.gouv.qc.ca](mailto:medias@mern-mffp.gouv.qc.ca) (<mailto:medias@mern-mffp.gouv.qc.ca>)  
Tél. : 418 627-8609, poste 3071

Consultez le contenu original :  
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2020/07/c7807.html>   
(<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2020/07/c7807.html>)

---

## En savoir plus

À propos de l'organisation  
[Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles](#)

Dernière mise à jour : 24 septembre 2020

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020